



LA FMSS : 115 ANS DE SOLIDARITÉ



# Table des matières

## **Le contexte de l'apparition des mutualités 04**

- la réaction ouvrière 05
- les premiers subsides publics et les processus de centralisation des mutualités 06

## **Les principales étapes de la constitution de la FMSS 07**

- une véritable révolution : la sécurité sociale 08
- 1951 : la mutualité devient syndicale 09
- une histoire en mouvement 10
- une solidarité plus généralisée 12
- les dernières évolutions de la fmss 13

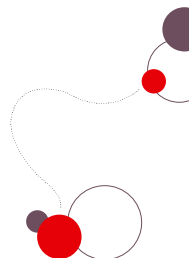
## **Des services adaptés 14**

## **Une offre globale de santé accessible à tous 16**

- un réseau de clinique et polycliniques : l'accès à une médecine spécialisée 17
- la clinique andré renard 18

---

• les pharmacies et les magasins d'optique	19
• le service à domicile	20
• une priorité : le contact avec les affiliés	21
• la communication : un outil au service de la proximité	22
<b>Les services aux femmes et aux jeunes</b>	<b>23</b>
• une caisse primaire féminine	23
• citoyenneté active et émancipation	23
• la formation : un outil essentiel pour l'autonomie	25
• les services à la petite enfance	25
• les activités récréatives pour les enfants et les jeunes	26
<b>Une action solidaire et militante</b>	<b>26</b>
• une mutualité combative	26
• une mutualité ouverte sur le monde	29
<b>2006 : la FMSS en quelques chiffres</b>	<b>31</b>





*Les ateliers de la Fabrique nationale d'armes de Herstal (début du XX<sup>e</sup> siècle)*

## **Le contexte de l'apparition des mutualités**

Pour comprendre le développement des mutualités, il faut se rapporter à la situation catastrophique des ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle. La révolution industrielle a entraîné l'apparition dans les villes d'un prolétariat exploité, sans droit civil ni économique. Ses conditions d'existence sont pitoyables (emploi précaire, salaire de misère, logement insalubre, hygiène inexistante, malnu-

trition courante...) et son labeur pénible. Les journées de travail de plus de 12 heures sont monnaie courante, les machines imposent des cadences infernales causant de nombreux accidents, l'environnement est souvent nocif, toute coalition et grève est interdite... À cette situation, la classe dirigeante et le patronat répondent par un discours moralisateur et par quelques activités charitables condescendantes qui maintiennent le travailleur dans sa position.

## LA RÉACTION OUVRIÈRE

Vers 1820, les travailleurs commencent à mettre en place des sociétés de secours mutuels qui visent à faire face aux aléas du travail (chômage, maladies). Ces caisses de secours constituent souvent un embryon déguisé de mouvement syndical. En 1851, est votée la première loi sur les sociétés de secours mutuels : elle leur offre une reconnaissance légale mais ne prévoit aucune intervention financière de l'État. Perçue comme un moyen de

contrôle des organisations ouvrières, elle ne rencontre un succès (et encore mitigé) qu'auprès des œuvres sociales libérales ou catholiques. La création d'une section belge de l'Association internationale des Travailleurs (A.I.T.) en 1864 et surtout la création en 1885 du Parti ouvrier belge (P.O.B.) entraînent la multiplication des associations ouvrières socialistes : coopératives, syndicats et bien sûr caisses de secours mutuel.



*Le Syndicat des mécaniciens de Liège (1er mai 1894)*

Des revendications se font entendre à cette époque en vue d'imposer l'obligation en matière d'assurance maladie. Il faudra néanmoins attendre plus de cinquante ans et deux guerres mondiales pour que celle-ci devienne réalité.

#### LES PREMIERS SUBSIDES PUBLICS ET LE PROCESSUS DE CENTRALISATION DES MUTUALITÉS

Le 23 juin 1894 une nouvelle loi est promulguée. Elle étend le domaine d'action des mutualités et établit la distinction entre caisse primaire et fédération. La première paie aux membres les indemnités de maladie pendant une période maximale de six mois et assure un service médical. La fédération est un regroupement d'au minimum trois caisses primaires et se charge des autres services (réassurance de longues maladies, caisse d'invalidité, soins médicaux spéciaux...). Cette structure bipolaire sera peu à peu adaptée aux mutualités socialistes des diverses régions. Les premières élections (octobre 1894) qui suivent l'obtention du suffrage universel plural

offrent aux socialistes une représentation importante dans divers conseils provinciaux (Hainaut, Liège, Brabant) où ils s'empressent de faire passer le principe de subventions aux mutualités. En 1898, le gouvernement décide de ne plus octroyer une aide qu'aux associations reconnues, encourageant les mutualités socialistes à demander une reconnaissance officielle. La législation de 1894 avait ouvert la période dite « de la liberté subsidiée » - les efforts individuels sont encouragés par les subsides publics - qui se traduisait par une concurrence très vive entre les familles (futurs unions nationales) mutualistes. En vue d'unir leurs forces et d'améliorer le service aux affiliés, les mutualités s'engagent dans un processus de centralisation croissante et d'uniformisation de leur fonctionnement. C'est ce processus qui préside à la création en 1913 de l'Union nationale des Fédérations mutualistes socialistes de Belgique (actuelle U.N.M.S.) et au regroupement progressif, dans les années vingt, des diverses fédérations de la région liégeoise en une fédération unique.



*Calendrier de la Fédération des mutualités et des unions mutualistes de la Province de Liège (1928)*

## **Les principales étapes de la constitution de la FMSS**

Mutualité la plus importante de Wallonie avec ses 310 000 bénéficiaires, la FMSS a aujourd'hui une longue histoire derrière elle. Sa composante la plus ancienne et qui, à ce titre, peut être considérée comme son ancêtre, voit le jour le 20 février 1892 sous le nom de Fédération neutre des sociétés mutualistes du bassin de Seraing. Elle compte alors 5 sections et 511 membres. Malgré son qualificatif de « neutre », cette fédération est socialiste dans ses composantes. Elle fusionne en 1922 avec la Fédération des mutualités socialistes de

la Province de Liège (apparue en 1913) pour former la Fédération des mutualités et des unions mutualistes de la Province de Liège qui réunit 158 sociétés ou sections et 41.000 membres cotisants. Un an plus tard, elles sont rejointes par la Fédération des mutualités socialistes de Waremme, groupement de plusieurs associations apparues au début du XX<sup>e</sup> siècle dont La Justice fondée en 1902 par Joseph Wauters.



*Inauguration de la Maison du Peuple de Poulseur (1923)*

À la même époque, en 1925, se crée à Poulseur, sous l'impulsion d'Hubert Lapaille, la Fédération mutualiste des Ouvriers de la Pierre qui fonctionnera de manière indépendante

pendant 65 ans avant de se rapprocher en 1990 de la FMSS et de lui donner son visage actuel.

### UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION : LA SÉCURITÉ SOCIALE

Dans le but d'unir les forces mutualistes, la Fédération de la Province de Liège avait fondé en 1919 une caisse centrale provinciale, l'Union mutualiste, regroupant 15 sociétés affiliées à la Fédération, devenues des sections. Au début des années vingt, cette caisse primaire élargit ses services mutualistes aux syndicats. En 1922, est également créée une section féminine qui fera place en 1927 à une société primaire autonome : La Femme Prévoyante, chargée spécifiquement des femmes et des enfants.

En 1925, les mutualistes verviétois quittent l'Union mutualiste pour créer l'Intersyndicale mutualiste. La Fédération qui a continué à assurer ses services pendant toute la période de la Seconde Guerre mondiale, aborde l'application du décret-loi sur la sécurité sociale (pu-

bli le 28 décembre 1944) dans une situation financière plus que précaire.



*De g. à d., - A. Van Acker, L.-E. Troclet et E. Leburton*

Signé par le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, le socialiste Achille Van Acker, ce décret marque l'application de l'assurance maladie obligatoire aux salariés et appointés du secteur privé et impose une cotisation aux patrons et aux travailleurs. Cette véritable révolution entraîne un bouleversement pour les mutualités. D'une part, il s'agit de se mettre en conformité avec la nouvelle législation en vigueur. D'autre part, elles font face à une augmentation importante de leurs affiliés. Les mutualités socialistes se trouvent rapidement confrontées à d'importants déficits dus à la part importante de personnes âgés et



de travailleurs à risques au sein de leurs affiliés. Une restructuration des services s'avère nécessaire.

Dans le même temps, les trois fédérations de l'arrondissement Liège-Huy-Waremme (socialiste, métallurgiste et du bâtiment) et leurs quelque 40 sociétés primaires se regroupent pour constituer une fédération unique : la Fédération des mutualités interprofessionnelles de la Province de Liège qui compte près de 80.000 membres. Afin de respecter les dispositions légales, trois caisses primaires sont maintenues : l'Union mutualiste de Liège, l'Union mutualiste de Waremme et la Femme prévoyante. Les mutualistes verviétois ne participent pas à ce regroupement et fondent leur propre fédération : l'Union mutualiste verviétoise

### 1951 : LA MUTUALITÉ DEVIENT SYNDICALE

Afin de mieux défendre les droits des travailleurs dans un contexte de déficit continu de l'Assurance maladie-invalidité, il apparaît rapi-

dement nécessaire de mieux coordonner certaines activités mutualistes et syndicales. C'est ainsi qu'en 1951 un rapprochement s'opère entre la Fédération et la régionale de Liège de la FGTB. La nouvelle structure qui prend le nom de Fédération des mutualités socialistes et syndicales est caractérisée par une représentation paritaire de la mutualité et du syndicat au Conseil d'administration et dans les organes de gestion. Ainsi par exemple, il est décidé que la fonction de secrétaire général sera dorénavant toujours assurée par un mutualiste, celle de président étant dévolue à un syndicaliste. Ce rapprochement mutuelle-syndicat constitue une particularité de la région liégeoise. En découle notamment, en 1958, le Fonds et Services sociaux de la FMSS et de la FGT(B) qui favorise le développement et le refinancement du réseau hospitalier de la Fédération, proposant, une médecine véritablement "sociale".

## Une histoire en mouvement

**1913** : Fédération des mutualités socialistes de la Province de Liège

**1920** : Création de la Centrale, société primaire

Création de l'Union mutualiste, société primaire

**1925** : Sortie

**1925** : Fédération mutualiste des Ouvriers de la Pierre

**1927** : La femme prévoyante (société primaire autonome)

3 sociétés primaires :

- Union mutualiste de Liège
- Union mutualiste de Waremme
- Femmes prévoyantes socialistes

**1892** : Fédération neutre des sociétés mutualistes du bassin de seraing

**1911** : Fédération des mutualités socialistes de l'arrondissement de Waremme

**1922** : Fédération des mutualités et des unions mutualistes de la Province de Liège

Mutualités verviétoises (intersyndicale mutualiste)

**1923** : Fusion

**1933** : Changement de nom : Fédération des mutualités socialistes de la Province de Liège

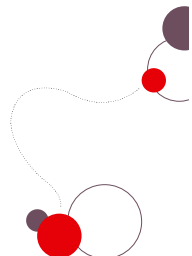
**1944** : Fédération des mutualités interprofessionnelles de la Province de Liège

**1945** : Union mutualiste de Verviers

**1951** : Rapprochement avec la FGTB >> Fédération des mutualités socialistes et syndicales

**1990** : Fusion

**2010** : Fusion





Edmond Leburton annonce la fin de la grève des médecins (1964)

Affiche de la FMSS dénonçant les tarifs médicaux (1959)



### UNE SOLIDARITÉ PLUS GÉNÉRALISÉE

La loi Leburton (adoptée en 1963) est accueillie favorablement par les mutualités car elle apporte une série de réponses au déficit structurel de l'assurance maladie-invalidité : la création de l'Institut national de l'assurance maladie-invalidité (INAMI) permet en effet de séparer les services « indemnités » (perte de salaire en cas de maladie) et « soins de santé » (frais médicaux). Le financement de ces derniers étant garanti par une augmentation de l'intervention de l'État et par le principe de responsabilité des mutualités par rapport à leur enveloppe budgétaire. Parce qu'elle impose une réglementation plus stricte de la médecine, elle sus-

cite par contre l'opposition farouche d'une partie importante du corps médical et aboutit, du 1<sup>er</sup> au 18 avril 1964, à une grève nationale des médecins. Celle-ci prend fin grâce à un accord prévoyant que les médecins concluent des conventions annuelles avec les mutualités afin de fixer leurs honoraires. En élargissant l'assurance maladie à d'autres couches de la population (fonctionnaires, travailleurs indépendants, étudiants, moins valides) la loi Leburton réalise l'objectif d'une solidarité généralisée. En découle bien sûr une augmentation notable du nombre de membres de la FMSS qui en 1970 atteint 140.000 cotisants et 267.000 bénéficiaires.

## LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS DE LA FMSS

La loi Busquin concernant les mutualités et unions nationales de mutualités (août 1990) est à la base des dernières modifications notables qu'a subies la structure de la FMSS. En prévision de cette loi qui conditionnait la reconnaissance à une limite minimale de 10.000 affiliés, la Fédération mutualiste des Ouvriers de la Pierre de Poulseur (représentant 9.553 affiliés) se rapproche de la FMSS. Par ailleurs, la nouvelle loi entraîne une révision totale des statuts de la Fédération et l'intégration au 1<sup>er</sup> juillet 1991 des sociétés primaires qui la composaient : l'Union mutualiste de la Province de Liège, les FPS de Liège, l'Union mutualiste - caisse centrale de secours mutuel de l'arrondissement de Waremme et les FPS de Waremme.

Notons enfin qu'en 2004 et 2005 deux fondations privées sont créées : Solidaris et Solidaris Santé Éducation. Cette dernière regroupe les différentes structures (CSD de Liège, l'asbl Fonds et Services sociaux, les Pharmacies du Peuple et de la Sauvegarde, les FPS, les agences de voyages

Amplitours et les magasins d'optique «Point de mire») pour moderniser et simplifier l'organisation et les relations entre elles.

Au cours de ses Cent quinze ans d'histoire, la FMSS a pu évoluer au fil des diverses législations et des changements de société sans jamais renoncer à ses valeurs. Elle s'est battue afin de faire éclore une société plus juste et maintenir active une solidarité permettant de garantir à tous l'accès à la santé et au développement personnel. Une histoire qui s'écrit aujourd'hui encore, car divers défis se profilent à l'horizon. Le rapprochement avec la Fédération mutualiste de Verviers est actuellement sur le métier et devrait être finalisé en 2010. Elle aboutira à la création d'une fédération mutualiste unique couvrant la totalité du territoire de la Province de Liège. Cette fédération bénéficiera d'un poids qui lui permettra de continuer à faire entendre sa voix à l'heure où, de manière récurrente, sont remis en questions les principes fondamentaux de solidarité régissant notre sécurité sociale.

## Des services adaptés

Fonctionnant au départ (pendant plus de cinquante ans) sur le principe d'une assurance libre et solidaire, la mutualité a, dès sa création, garanti l'accès aux soins et aux médicaments pour tous, même les plus démunis. L'instauration de l'assurance obligatoire prévue par le décret-loi sur la sécurité sociale et l'augmentation exponentielle de membres qu'elle a impliquée va amener peu à peu la Fédération à percevoir une cotisation complémentaire modique permettant d'attribuer certains avantages en plus des remboursements de frais de soins et de médicaments prévus par la loi. Parmi ceux-ci figurent notamment l'obtention de soins sans débours par le patient dans les cliniques et polycliniques proches de la Fédération et l'accès à des services juridiques, de médiation de dettes, d'assistance à l'étranger...

Depuis la fin des années quatre-vingts, elle offre également une assurance hospitalisation mutualiste (Hospimut). Récemment s'est également ajouté Serena, un service d'intervention et d'assistance funéraires.

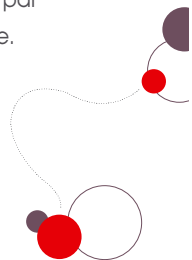
L'informatisation progressive des divers départements de la FMSS, entreprise dès le milieu des années septante, répond à un double objectif : non seulement elle permet à la Fédération d'améliorer le service aux affiliés en accélérant les procédures, mais aussi de répondre à une série de problèmes liés à l'augmentation sensible du nombre de bénéficiaires (et notamment en matière de contrôle). Elle a constitué l'un des principaux défis d'après-guerre de la FMSS qui est parvenue, sans perte d'emploi à la clé, à s'adapter à ce bouleversement complet de sa méthode de travail.



L'introduction, fin 1998, de la carte SIS, qui permet l'identification électronique de l'assuré social, est une nouvelle étape dans le sens d'une optimisation des services offerts par la mutualité.

Mais la Fédération ne se contente pas d'offrir ses services aux personnes malades, elle mène une action fondamentale en matière de prévention et de promotion de la santé. Diverses initiatives témoignent de cette philosophie : mise en valeur de l'hygiène

lors des vacances enfantines, campagnes de lutte contre la tuberculose, consultations des nourrissons et création d'Espace santé. Créé en 1992 par les Femmes prévoyantes, Espace santé a pour but de promouvoir une image positive de la santé via des campagnes de sensibilisation (« Rendez-vous avec votre cœur », « médicaments à bon escient »...) et de responsabiliser les affiliés de manière personnelle et solidaire par rapport à la santé et à la maladie.



## Une offre globale de santé accessible à tous

Tel est l'objectif que s'est fixé dès son apparition la mutualité socialiste en région liégeoise. Dès 1918, Léonard Merlot, alors président de la Fédération neutre des sociétés mutualistes du bassin de Seraing développe un projet audacieux : la création d'une polyclinique et clinique comportant deux salles d'opération (une septique et une aseptique). Il s'agit à la fois de garantir aux affiliés des soins médicaux et chirurgicaux de qualité et d'éviter le gaspillage de produits pharmaceutiques. Aménagé sous l'occupation allemande, l'établissement ouvre le 15 novembre 1918 à Seraing. Devant son succès, il est rapidement envisagé de créer une nouvel hôpital : la clinique moderne de Seraing est inaugurée en 1922. Elle prendra le nom de son fondateur, Léonard Merlot, après sa disparition en 1931. Il s'agit à l'époque du fleuron mutualiste de la région. Parallèlement la Fédération édifie des dispensaires et des

polycliniques payés en grande partie avec les cotisations versées par les assurés volontaires.

Dans les années vingt, le service de santé de la Fédération compte également une clinique à Verviers (1921) et une à Waremme (1924), plus connue sous le nom de "Clinique Joseph Wauters", nom qu'elle prend en 1929 après le décès de ce dernier. En 1938, la polyclinique de la rue Rouveroy à Liège accueille une clinique dentaire et un laboratoire de prothèses dentaires qui permettent à la Fédération de mieux poursuivre son objectif de



La clinique moderne de Seraing (vers 1925)



soins accessibles à tous. La mutualité développe également la médecine préventive comme dans la campagne de lutte contre la tuberculose qu'elle mène grâce à ses infirmières visiteuses ou aux cabinets médicaux s'occupant des pathologies respiratoires ouverts dans diverses polycliniques.

### UN RÉSEAU DE CLINIQUE ET POLYCLINIQUES : L'ACCÈS À UNE MÉDECINE SPÉCIALISÉE

Le rapprochement entre la section liégeoise de la FGTB et la FMSS dans

les années cinquante joue un rôle important dans le développement du réseau médical de la Fédération. En 1958, André Renard, alors président de la Fédération des métallurgistes et de la FMSS, fonde avec quelques camarades l'asbl Fonds et Services sociaux de la FMSS et de la FGT(B). Le but poursuivi est d'améliorer le sort matériel et moral des travailleurs de la province de Liège, notamment par l'attribution de soins de santé et d'avantages sociaux. Très rapidement, elle s'oriente vers la création de polycliniques susceptibles d'offrir aux affiliés, même les plus démunis, l'accès à une médecine spécialisée



Salle d'opération de la clinique de Seraing (vers 1925)



Clinique Joseph Wauters (1979)

de bonne qualité, le tout sans que le patient ne doive déboursier un franc, grâce à l'assurance complémentaire. La première polyclinique est ouverte à Hologne-aux-Pierres le 1<sup>er</sup> mai 1958.

D'autres établissements suivent pour former un réseau dense couvrant l'entièreté des arrondissements de Liège et de Huy-Waremme et offrant aux affiliés une médecine véritablement « sociale ». Celle-ci repose sur un personnel motivé et militant et sur l'acceptation par le corps médical mutualiste de travailler contre une rémunération forfaitaire. Ce principe (qui persistera jusque dans les années quatre-vingts) suscitera une opposition farouche du reste du corps médical.

### LA CLINIQUE ANDRÉ RENARD



En 1961, est inaugurée à Herstal la clinique Relève-Toi (rebaptisée en 1986 clinique André Renard).

Avec ses 60 lits et ses installations modernes, elle constitue le nouveau fleuron hospitalier de la FMSS. Depuis, au travers de ses divers aménagements et agrandissements, la clinique André Renard a toujours veillé à suivre les évolutions des sciences et technologies médicales. En témoignent notamment l'introduction dans les années septante de la médecine nucléaire et le réinvestissement constant en matériel (scanner...). Ainsi que le groupement, à partir de 1994, avec le Centre hospitalier universitaire de Liège (CHU) et le Centre de Réadaptation de la Province de Liège (La Gleize) qui permet d'offrir aux patients des services universitaires (chirurgie, anesthésie, sénologie, hématologie...).

Au fil des ans, le réseau hospitalier de la Fédération a connu de nombreuses transformations, rénovations, voire fusions ou fermetures

pour raisons décrétales ou financières. En 1958, la clinique Merlot et sa polyclinique sont cédées à une Intercommunale mixte d'hospitalisation et font place en 1983 à un nouvel établissement : le Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye. Après fusion en 1998 avec la clinique Joseph Wauters et sa polyclinique, celui-ci prend le nom de « Centre hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye ». Ces modifications n'ont néanmoins pas modifié le principe défendu par la FMSS d'une médecine accessible à moindre coût. En effet, elle octroie à ses affiliés un remboursement complémentaire pour les prestations médicales effectuées dans ses anciens établissements, de même qu'au centre hospitalier Peltzer La Tourelle de Verviers et à la polyclinique du Mont-Falaise de Huy.

#### LES PHARMACIES ET LES MAGASINS D'OPTIQUE

Garantir des soins de santé optimaux nécessite comme corollaire d'offrir à tous les affiliés l'accès aux médica-

ments. La mutualité socialiste en a été très rapidement consciente.

Dès 1916, la Fédération neutre des sociétés mutualistes du bassin de Seraing s'associe dans ce but aux Pharmacies ougréennes (créées au début du siècle) pour former ce qui deviendra les Pharmacies du Peuple. En 2001, elles se rapprochent des Pharmacies de la Sauvegarde et créent une nouvelle structure Pharmasanté qui se charge des gestions administrative, commerciale et financière de leurs 50 officines, dans le but d'améliorer le service rendu à la clientèle. Au cours des derniers mois, Pharmasanté s'est doté d'un dépôt unique équipé des techniques les plus modernes.



Nouveau dépôt pharmaceutique de Pharmasanté (2007)



Depuis 2003, la FMSS propose également une optique de qualité pour tous avec l'ouverture de 5 magasins d'optique «Point de Mire».



*Optique Point de Mire - Waremmes*

### LE SERVICE À DOMICILE

Très rapidement, la mutualité a perçu l'importance d'assurer un service à domicile, en parallèle aux soins prodigués dans ses établissements médicaux.

Dès sa création, La Femme prévoyante prévoit une indemnité d'hospitalisation permettant aux jeunes mères d'engager une personne pour assurer certaines tâches ménagères après l'ac-

couchement. Fin des années quarante apparaissent les premières formations d'aides familiales qui aboutissent en 1955 à la création d'un service d'aides familiales, ancêtre de la Centrale de services à domicile (CSD). Créée en 1986 par la FMSS sur le modèle d'une initiative bruxelloise, la CSD répond à la demande de maintien à domicile des patients via des équipes mixtes permettant de couvrir une grande palette de services (aides familiales et ménagères, soins infirmiers, gardes à domicile, repas à domicile, biotélévigilance, prêt de matériel,



*Aide familiale au travail avec enfants (1968)*

*Consultation des nourrissons à Awans ( 1970)*

ergothérapie, service bricolage, coiffeur...). Devenue, en raison de son succès, une structure importante employant plus de 700 personnes, la CSD a récemment décidé de créer quatre antennes locales permettant de maintenir la proximité avec le patient.

### UNE PRIORITÉ : LE CONTACT AVEC LES AFFILIÉS

Cette proximité avec les affiliés est au centre des préoccupations de la Fédération. D'où l'importance primordiale accordée aux contacts humains, faits d'écoute, de respect, de chaleur humaine. Une préoccupation partagée par tous les travailleurs de l'ombre qui, au jour le jour, se sont engagés avec la mutualité en faveur de la solidarité : membres des groupes locaux des FPS et sectionnaires notamment. Ces derniers ont pendant longtemps in-

caréné cette proximité avec les affiliés. Au sein de la commune ou de l'usine ces militants quasi bénévoles et dont la principale rétribution était le plaisir du service rendu ont constitué l'intermédiaire privilégié entre la mutualité et ses membres et instauré un climat de confiance réciproque. Malgré la disparition des sectionnaires dans le courant des années nonante (due entre autres à la complexité croissante des procédures de remboursement), la FMSS est parvenue à maintenir intact le rapport humain avec ses affiliés. En témoignent ses 40 agences régionales réparties sur l'entièreté des arrondissements de Liège et de Huy-Waremme et une politique visant à créer des espaces d'échange (notamment par le remplacement progressif des guichets par des paysagers conviviaux comme le Contact center mis en place en 2004 au siège central de la FMSS rue Douffet).

*Siège central de la FMSS*

**LA COMMUNICATION :**  
**UN OUTIL AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ**

La proximité avec les affiliés a également de tout temps été basée sur la communication. Désormais le site Internet joue à cet égard un rôle important, mais aujourd’hui, comme hier, les publications de la Fédération de-

meurent un lien essentiel avec les affiliés : *Solidaris*, comme ses ancêtres *L’Effort mutualiste* ou *Solidarmut*, répond au même souci de tenir les affiliés au courant de l’actualité mutualiste et de les sensibiliser à des questions diversifiées liées à la santé et au bien-être.



## Les services aux femmes et aux jeunes

### UNE CAISSE PRIMAIRE FÉMININE

Lorsque dans les années vingt la Fédération des mutualités et des unions mutualistes de la Province de Liège fonde une section chargées des femmes et des enfants, elle est loin de se douter du développement que connaîtront ces activités. Le mouvement mutuel féminin remporte un rapide succès et, au début 1927, une caisse primaire est créée : La Femme prévoyante. Son but est d'aider à instaurer une médecine sociale par le biais notamment des œuvres de l'enfance. Toutes les affiliées de la section féminine de la Fédération sont reprises par cette nouvelle caisse qui fonctionne de manière autonome jusqu'à sa fusion avec la FMSS en 1990.

### CITOYENNETÉ ACTIVE ET ÉMANCIPATION

Les Femmes prévoyantes développent de nombreuses activités vi-

Affiche des FPS (1950)



sant à aider et conseiller les jeunes mères, mais aussi à sortir la femme de l'isolement social dans lequel le maintien au foyer la confine trop souvent. Il s'agit également de la conscientiser à la vie politique et à la citoyenneté active. Les cours de

Willy Peers à la manifestation de Liège (1973)



droit à la contraception et à l'avortement (création en 1972 d'un service de planning familial, soutien à Willy Peers) et de toute discrimination de genre en général.

cuisine et de coupe et les ateliers créatifs qu'elles mettent en place à la fin des années quarante paraissent certes un peu désuets aujourd'hui, mais ils s'inscrivent parfaitement dans cet objectif. Ils contribuent d'ailleurs largement à asseoir la popularité des Femmes prévoyantes socialistes. Les FPS seront bien sûr indissolublement liées au mouvement d'émancipation féminine des années soixante et septante, comme en témoignent les combats menés en faveur de l'égalité homme-femme (notamment lors de la grève de la FN en 1966), du



Manifestation de soutien à Willy Peers (Liège, 1973)

Par ailleurs, les animatrices relais organisent des formations et des conférences en vue de sensibiliser les femmes à l'action politique et de les pousser à se présenter aux élections.

*Cortège du  
1er Mai 1967.  
Les FPS y  
revendiquent  
l'égalité des  
salaires entre  
hommes et  
femmes.*





En 1979, ce travail de terrain est repris par Formation, Action, Militantisme (FAM), le mouvement de promotion socioculturelle des Femmes prévoyantes socialistes.

**LA FORMATION :**  
**UN OUTIL ESSENTIEL POUR L'AUTONOMIE**



La formation est une composante essentielle de toute l'action des FPS : dès 1948, une école de promotion sociale est fondée offrant des sections essentiellement ménagères. Bien que non reconnue, elle atteindra 5 500 élèves et préfigure l'école créée en 1961. À côté des humanités générales et des remises à niveau, elle forme à des métiers aussi divers qu'animateurs/trices, auxiliaires polyvalent(e)s, infirmiers/ères, techniciens de bureau et traiteurs. Depuis près de 15 ans, les FPS gèrent également

Retravailler, un organisme d'insertion socioprofessionnelle faisant partie d'un réseau européen et qui propose formations et bilans de compétences aux personnes qui souhaitent réintégrer le marché du travail.

**LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE**

Les FPS se sont également illustrées par leur action en faveur des enfants et des jeunes. Dès leur création, l'accent est mis sur la prévention des maladies (notamment la tuberculose) et la promotion de mesures d'hygiène. Dans l'entre-deux-guerres, elles organisent des consultations de nourrissons agréées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).



*L'infirmierie des Floricots (vers 1950)*

La plupart de ces consultations seront reprises par l'ONE après-guerre, mais de nombreuses membres des sections locales des FPS continuent depuis lors à assister les pédiatres de manière bénévole. Dans le même esprit, un service petite enfance est mis en place au début des années nonante qui se traduit notamment par l'ouverture de la Halte d'accueil, une crèche ouverte à tous.

**Le Valeureux Liégeois** à Oostduinkerke (1949) et La Cité ardente à Nieuport (1955).



Le home du Valeureux Liégeois (années 50-60)

### LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Autre activité qui a fait la renommée des Femmes prévoyantes socialistes : les vacances pour les enfants. Organisées dès le début des années trente (soit six ans avant les congés payés !) elles sont conçues comme des cures d'air et d'alimentation saine. Le succès est d'ailleurs foudroyant et entraîne l'acquisition par les FPS de plusieurs homes :

**les Floricots à Tihange** (1933),



Le home des Floricots (dans les années 30 et 70)

Au fil du temps, l'action de la mutualité envers les enfants a pris diverses formes et s'est adaptée à l'évolution de la société : en 1947, la Fédération met en place deux nouveaux services axés sur la jeunesse, la Mutualité des jeunes travailleurs (MJT) et l'épargne prénuptiale qui remportent eux



20e anniversaire des MJT (1967)

aussi un vif succès et lui permettent d'augmenter sensiblement le nombre de jeunes affiliés. Après-guerre, des formations d'animateurs sont dispensées par les FPS afin d'encadrer au mieux ces activités pour les enfants et les adolescents.

En 1953 sont organisées à Liège les premières animations des Enfants prévoyants. Elles préparent à la création d'Amplijunior, espace enfance et jeunesse de la FMSS, qui propose aux enfants de 3 à 12 ans des activités de détente, de découverte et de rencontre, le tout dans une optique

Le home des Floricots (vers 1965)



citoyenne. Amplijunior et la MJT perpétuent la tradition des vacances inaugurée par les FPS via des camps de toile en France, l'acquisition d'un centre de vacances au Mont-Ventoux et l'organisation de voyages à l'étranger.

Les besoins des affiliés en la matière ont cependant évolué au fur et à mesure que s'amélioraient les conditions de vie des travailleurs, que la tradition des vacances en famille se généralisait et qu'augmentaient le nombre de seniors à la recherche d'activités. Afin de répondre à cette nouvelle demande, la FMSS a ouvert en 1988 une agence de voyage Amplitours qui entend offrir à tous l'accès à des vacances à moindre coût.



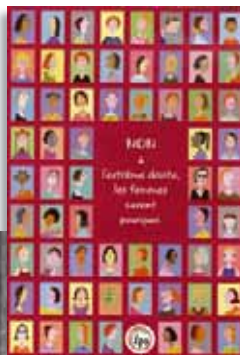
## Une action solidaire et militante

Il apparaît clairement que tout au long des 115 ans d'histoire de la FMSS, la solidarité a été au centre de tous les combats et de toutes les activités. Mais dès le départ cette solidarité a été envisagée de manière très large et a dépassé le cadre strict des affiliés.

### UNE MUTUALITÉ COMBATIVE

Tout au long de son existence, la Fédération s'est en effet investie en faveur d'une société plus égalitaire et juste. Outre son combat pour la

dépénalisation de l'avortement, il convient de rappeler ici l'appui aux revendications des travailleurs (en matière de sécurité sociale, de maintien de l'emploi...) et aux diverses luttes ouvrières (grèves des mineurs de 1932, de l'hiver 60 ou du mouvement des femmes de la Fabrique nationale, grève des travailleurs d'Arcelor...) ou encore la participation, dans le cadre de l'action commune socialiste, aux actions menées contre le gouvernement Maertens-Gol et plus récemment aux manifestations contre la di-



Charlotte Haugustaine, l'une des meneuses de la grève des femmes de la FN (1966)



Grèves contre la loi unique (hiver 1960-1961)

rective Bolkenstein. En 2004 a été créé le Prix Solidaris dont le but est de susciter une participation active à la vie de la cité, et d'encourager la diffusion de valeurs humanistes.

#### UNE MUTUALITÉ OUVERTE SUR LE MONDE

L'engagement de la Fédération s'est également manifesté depuis

toujours au niveau international : par une tradition d'accueil qui a débuté au cours de la guerre civile espagnole (1936-1939), avec l'hébergement au home des Floricots de nombreux enfants républicains, *les niños de la guerra*, et qui s'est poursuivie avec les groupes de jeunes filles tchèques (après l'invasion russe de 1968) ou plus récemment d'enfants saharouis. La participation des FPS aux marches internationales des femmes (depuis 2000) et la mise en place de Nejma, le projet interculturel des Femmes prévoyantes socialistes, ne sont que d'autres facettes de cette ouverture sur le monde.



Un groupe de *niños de la guerra* accueilli aux Floricots (1936)

Aujourd'hui la FMSS est bien plus qu'une mutualité. Elle constitue un réseau d'aide sociale qui s'appuie sur de nombreux relais au sein du monde associatif.

À l'heure où la privatisation des soins de santé menace, où la sécurité sociale est de plus en plus régulièrement remise en question et où les acquis sociaux sont mis à rude épreuve dans un contexte économique difficile, la FMSS constitue plus que jamais l'un des remparts essentiels, aux côtés des organisations syndicales et du parti politique relai, contre la dislocation du système social. Il importe que, comme par le passé, tous trois présentent un front uni dans le cadre d'une action commune ayant pour objectif le bien-être physique, psychique et social de tous les travailleurs.



## 2006 : la FMSS en quelques chiffres

### → La Mutualité...

- 314.000 bénéficiaires
- 400 collaboratrices et collaborateurs
- 40 agences, soit 1.600.000 contacts/an avec nos affiliés
- 450.000.000 EUR de remboursements pour les soins de santé dispensés à nos affiliés
- 130.000 dossiers d'indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité
- 135.000.000 EUR d'indemnités payées à nos affiliés
- 13.500 affiliés aidés par notre centre de services social, au travers de 67.600 démarches
- Un contacts center qui a assumé 101 entretiens/jour ouvrable en face-à-face avec nos affiliés et répondu à 90.000 appels téléphoniques sur l'ensemble de l'année
- Le magazine Solidaris diffusé gratuitement dans plus de 400.000 foyers cinq fois par an sur l'ensemble de la province de Liège

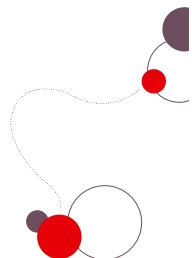
## ...Et ses partenaires de la Fondation privée Solidaris Santé Education

### → Les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) :

- 6 implantations
- 79 collaboratrices et collaborateurs
- Plus d'une centaine d'animateurs
- Une trentaine de groupes locaux
- Plus de 5.000 enfants accueillis par les différentes associations
- Plus de 9.000 périodes d'accueil
- Plus de 8.500 heures de formations
- Plus de 2.000 consultations médicales, psychologiques ou juridiques
- Plus de 1.600 étudiants aux écoles des FPS

### → La CSD :

- Plus 15.000 bénéficiaires de soins infirmiers, des services d'aides familiales et d'autres aides à la vie quotidienne
- 705 collaboratrices et collaborateurs
- 5 antennes locales



- Plus de 470.000 heures de prestations
  - Plus de 549.000 soins réalisés
  - Plus de 25.000 prestations réalisées
  - Plus de 89.000 repas distribués
  - Plus de 11.000 locations de matériel
- **Pharma Santé – pharmacies du peuple et pharmacies de la sauvegarde :**
- Plus de 50.000 clients
  - 246 collaboratrices et collaborateurs
  - 50 officines
  - Plus de 13.000 références en dépôt
- **La Clinique André Renard et ses polycliniques :**
- Plus de 6.000 patients hospitalisés par an
  - Près de 270.000 patients en consultation par an
  - 350 collaboratrices et collaborateurs
  - 100 médecins
  - 1 clinique de 160 lits et 5 polycliniques
- **Point de Mire :**
- Plus de 5.000 clients
  - 7 opticiens
  - 5 magasins
- **Amplitours :**
- Plus de 78.000 clients
  - 30.000 destinations proposées
  - 2.500 voyages par an
  - des centaines de voyages organisés
  - 2 agences
  - 6 collaboratrices et collaborateurs